

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale

Décision du 5 mai 2020
portant attribution de l'échelon spécial du grade de colonel aux officiers de gendarmerie

NOR : INTJ2010451S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie ;

Vu le décret n° 2011-388 du 13 avril 2011 modifié fixant les indices de solde applicables aux corps militaires de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 14 octobre 2015 fixant la liste des emplois ouvrant l'accès à l'échelon fonctionnel du grade de colonel de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2017 modifié fixant le contingent numérique pour l'accès des officiers de gendarmerie à l'échelon spécial du grade de colonel,

Décide :

Article 1^{er}

L'échelon spécial du grade de colonel est attribué aux colonels de gendarmerie dont les noms suivent :

A compter du 1^{er} janvier 2020

		NIGEND
Bouisset	Ollivier	132500
Dubuis	Christophe	154233
Ehrhart	Ludovic	177190
Fillon	Christian	157823
Freyssinet	Eric	162321
Hébert	André-Marc	167256
Martin	François-Xavier	164567
Mendes	Carlos	164791
Sellier	Jean-Frédéric	151215
Villeminey	Jean-Luc	166880

A compter du 1^{er} février 2020

		NIGEND
Echout	Olivier	186608
Lefour	Jean-Luc	167262

A compter du 1^{er} mars 2020

		NIGEND
Béréziat	Vincent	166870
de Feydeau de Saint Christophe	Régis	146583
Gerbouin	Thierry	127175
Guisset	Philippe	167255
Jurion	Hervé	120962
Kletzel	Philippe	154608
Labrunye	Frédéric	170550
Lesueur	François-Xavier	166875
Lombard	Pascal	139007
Mirabaud	Philippe	170662
Pégourié	Richard	159722
Ropars	Erwann	137648
Rougier	François	137478

A compter du 1^{er} mai 2020

		NIGEND
Carbonnelle	Yvan	166871

A compter du 1^{er} juin 2020

		NIGEND
Berger	Didier	159709
Bréart de Boisanger	Antoine	170671
Calderara	Stéphane	157821
Caylus	Constant	164562
Daniel	Christophe	177186
Daudrix	Stéphane	150490
Le Meur	Frédéric	157667
Machac	Samuel	164566
Monin	Frédéric	154241
Paulin	Stéphane	157652
Payrar	Marc	186835
Poussereau	Christophe	139899
Sintive	Jean-Christophe	166879
Spinetta	Fabrice	177216
Urien	Christophe	157656

A compter du 1^{er} août 2020

		NIGEND
Chevreul	Olivier	157658
Gaultier	François	122278
Laligant	Pierre	167261
Renard	Jean-Xavier	164799
Servettaz	Jérôme	150832
Valot	Emmanuel	162286

A compter du 1^{er} octobre 2020

		NIGEND
Barth	Lucien	154229
Sillon	Emmanuel	150830
Valentin	Armelle	159739
Wioland	Didier	157670

A compter du 1^{er} novembre 2020

		NIGEND
Brisset	Olivier	157630
Monguillon	Dominique	170860

A compter du 1^{er} décembre 2020

		NIGEND
Gerber	Emmanuel	186610
Guyon	Benoît	164794
Tebar	Christine	123672

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 mai 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,
 A. De Oliveira